

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-Sup)



**RAPPORT D'EVALUATION DU
PROGRAMME DE LICENCE « MANAGEMENT DES
AFFAIRES INTERNATIONALES (MAI) » L'AFI-L'UNIVERSITE
DE L'ENTREPRISE (AFI-UE)**

Evaluateurs :

- Dr. Ely Madiodio FALL, Président :
- Dr. Moustapha Mbacké DIOP, Membre
- M. Ababacar DIENG, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Mars 2014

Table des matières

1. PRESENTATION DU PROGRAMME EVALUE	3
2. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION	5
3. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR LE TERRAIN.....	5
4. APPRECIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITE DE L'ANAQ-SUP	5
4.1 OBJECTIFS ET MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ETUDES	5
4.1.1 <i>L'historique du programme d'études</i>	<i>5</i>
4.1.2 <i>Le programme d'études et ses objectifs de formation</i>	<i>6</i>
4.1.3 <i>Le programme d'études et le monde professionnel et socio-économique</i>	<i>6</i>
4.2 ORGANISATION INTERNE ET GESTION DE LA QUALITE	6
4.2.1 <i>Les processus, les compétences et les responsabilités</i>	<i>6</i>
4.2.2 <i>La place du personnel d'enseignement et/ou de recherche dans le processus décisionnel</i>	<i>6</i>
4.2.3 <i>Le programme d'études et l'assurance qualité.</i>	<i>7</i>
4.3 CURRICULA ET METHODES DIDACTIQUES.....	7
4.3.1 <i>Le programme d'étude et la mise en œuvre du système LMD</i>	<i>7</i>
4.3.2 <i>Le programme d'études et le marché du travail.</i>	<i>7</i>
4.3.3 <i>Les conditions d'obtention des attestations et diplômes</i>	<i>8</i>
4.3.4 <i>Le taux de réussite des étudiants.</i>	<i>8</i>
4.4 PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT ET/OU DE RECHERCHE (PER)	8
4.4.1 <i>La qualité de l'enseignement</i>	<i>8</i>
4.4.2 <i>La répartition du volume horaire.....</i>	<i>8</i>
4.4.3 <i>La mobilité du PER.....</i>	<i>8</i>
4.5 ETUDIANTS	8
4.5.1 <i>Les conditions d'admission.....</i>	<i>8</i>
4.5.2 <i>L'égalité des chances entre hommes et femmes.....</i>	<i>9</i>
4.5.3 <i>La mobilité des étudiant(e)s.....</i>	<i>9</i>
4.5.4 <i>L'encadrement des étudiant(e)s.....</i>	<i>9</i>
4.5.5 <i>Le programme et l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.</i>	<i>9</i>
4.6 DOTATION EN EQUIPEMENT ET EN LOCAUX	9
4.6.1. <i>Le programme d'études et ressources à long terme.</i>	<i>9</i>
5. POINTS FORTS DU PROGRAMME :	10
6. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME :	10
7. APPRECIATIONS GENERALES.....	10
8. RECOMMANDATIONS A L'ETABLISSEMENT.....	10
9. RECOMMANDATIONS A L'ANAQ-SUP	11

1. Présentation du programme évalué

Le programme de « Management des Affaires Internationales (MAI) » a été créé depuis l'année 2004 et a été mis en œuvre sans interruption. Il est à sa 7ème promotion de diplômés. Les fondateurs d'AFI étant des experts comptables ont, de par l'étendue de leur clientèle, un contact direct avec l'entreprise. Ceci leur permet d'avoir une connaissance pratique des métiers dans la plupart des secteurs de l'économie et d'avoir un diagnostic clair des besoins de formation sous-jacents. Le programme de formation MAI dérive de la mise de l'ancien BTS (Bac+2) de « Commerce International » sous forme d'une licence (Bac+3) de « Management des affaires Internationales ».

Le programme a été élaboré en fonction des besoins exprimés par les entreprises et le monde professionnel et est ouvert sur le monde extérieur du fait de l'adhésion de l'AFI à la Fédération Européenne des Ecoles de business (FEDE). Le programme de licence permet à ses étudiants de passer le Diplôme Européen d'Etudes Supérieures en Marketing International (DEESMI). Il est suivi d'un programme de master en Stratégie Managériale à l'International qui permet aux meilleurs étudiants de licence de poursuivre leurs études dans le domaine des affaires internationales. Les compétences dans le domaine du commerce international ouvrent de multiples débouchés aux étudiants dans les sociétés ou en tant qu'entrepreneurs individuels. Ils pourront entamer des carrières de :

- Assistants service Export
- Assistants service Marketing
- Assistants service Etranger dans les banques
- Consultants juniors dans le développement à l'international de l'entreprise
- Chefs de produits
- Assistants de Vente
- Assistants Achats à l'international
- Assistants en Gestion de clientèle
- Assistant en Transport international de marchandises

Dès lors, les objectifs assignés à ce programme ont été de former des personnes compétentes, qui ont une culture solide de l'entreprise et des affaires internationales, une bonne maîtrise des langues étrangères et une bonne adaptation aux technologies de l'information et de la communication.

Du fait de son intégration dans le réseau européen, AFI a introduit dès 2004 le système LMD bien avant que les directives de l'UEMOA et les décrets des ministères de l'enseignement supérieurs des états membres ne le rende obligatoires.

La « Licence de Management des Affaires Internationales » est ainsi déroulée en six (6) semestres et déclinée en 4 unités d'enseignement qui sont libellées ainsi :

UE A : Culture et Relations Internationales (CRI)

UE B : Langues Vivantes (LV)

UE C : Outils du manager : compétences professionnelles générales (OM)

UE D : Techniques Professionnelles Métier (TPM)

Chaque UE est déroulée en semestres et les matières ou thèmes et sous thèmes de l'UE sont regroupés en pôle de compétences (PC).

Ainsi par exemple l'UE D : "Techniques Professionnelles métier" est décomposée en pôles de compétences comme suit :

PC D.2 Marketing Management

PC D.3 Négociation et Communication Internationale

PC D.4 Marketing Multinational

PC D.5 Banking (cours souhaitable de dispenser en anglais)

PC D.6 Supply Chain Management

PC D.7 Techniques Douanières

PC D.8 Assurance

PC D.9 Professionnalisation

La pertinence de la définition des besoins, des débouchés et des compétences requises de même que l'appartenance à la FEDE permet à l'AFI-UE de bien mériter son slogan « Université de l'Entreprise » et de conformer le programme de MAI aux standards internationaux.

Les quatre unités d'enseignement ont un volume horaire total de 3246 heures. Les volumes horaires évalués sont de trois (3) ordres :

- Cours Magistral (CM) : 1267 heures
- Travaux Dirigés (TD) : 857 heures
- Heures en Autonomie (HA) : 1122 heures (travail personnel)

Soit un volume horaire en présentiel (Cours Magistral + Travaux Dirigés) de : 2124 heures

Le décompte des volumes horaires par UE est donné dans le tableau suivant :

Tableau de décompte des heures présentiellees et des crédits par Unité d'Enseignement (UE)

Composante	UE A : (CRI)	UE B : (LV)	UE C : (OM)	UE D : (TPM)	Total par type de méthode d'enseignement volume horaire
Cours Magistral (CM)	140	155	590	382	1267 heures
Travaux Dirigés (TD)	20	155	334	348	857
Sous Total Heures en Présentiel	160	310	924	730	2124 heures
Heures en Autonomie (HA)	70	170	517	365	1122
Total Volume Horaire	230	480	1441	1095	3246 heures

Les UE outils du manager (OM) et techniques professionnelles métier (TPM) représentent 78% du volume horaire présentiel et du volume horaire total du programme.

Les études liées à la culture de l'entreprise et aux relations internationales UE A : (CRI) représentent 7,5% et les langues vivantes étrangères UE B (LV) 14%.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation a été préparé en suivant le référentiel d'évaluation de programme remis aux établissements par l'ANAQ-Sup. Les observations sur les forces et les faiblesses du programme sont assez objectives. Les éléments de preuve présentés à l'annexe sont bien organisés et faciles à évaluer. Le volume et le nombre des annexes sont assez impressionnants mais elles restent bien référencées.

3. Description de la visite sur le terrain

La visite sur le terrain a démarré avec un léger retard qui a été facile à rattraper.

Tout s'est déroulé normalement, la direction de l'AFI a fait une bonne présentation des missions, du credo professionnel de l'AFI, de son ouverture internationale, et de ses bons résultats en matière de recherche de stage et d'insertion professionnelle. Ces données ont été corroborées par les étudiants lors de leur interview. Les étudiants apprécient beaucoup l'aide que l'école apporte dans ce domaine par la mise en place de personnel dédié à cet effet.

Le comité d'auto-évaluation a été très disponible et a répondu à toutes nos exigences, notamment en se soumettant à notre tirage au hasard de toutes les parties prenantes interviewées : enseignants, PATS, étudiants etc. La visite des locaux a été exhaustive, aussi bien au siège qu'à l'annexe affectée aux nouveaux bacheliers.

Nous avons terminé tout le processus vers 17 heures sans difficultés.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

L'AFI-UE a développé un programme MAI très professionnel, centré sur des métiers et polyvalent pour couvrir la logistique et les transports, le commerce international et ses incoterms mais aussi les compétences en marketing usuel ou international.

Le programme est organisé selon le système LMD en se basant sur une organisation par unités d'enseignement et par pôles de compétences et a tenté d'appliquer les directives globales du LMD.

Le programme recèle beaucoup de points forts mais aussi quelques points faibles.

4.1 Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

4.1.1 L'historique du programme d'études

Le programme d'études est régulièrement dispensé depuis 2004.
Le programme a permis la sortie de sept promotions d'étudiants.

La maquette du programme est bien agencée et en adéquation aux objectifs pédagogiques découlant des compétences nécessaires à l'exercice des métiers visés par la filière de formation.

4.1.2 Le programme d'études et ses objectifs de formation

Le programme d'études vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution qui se définit comme "université de l'entreprise" c'est-à-dire à vocation pratique et collée aux besoins du marché du travail.

Le programme est décliné en unités d'enseignement composées de matières conformément à la structure requise par le système LMD.

4.1.3 Le programme d'études et le monde professionnel et socio-économique

Lancé par des professionnels avertis « auditeurs médecins de l'entreprise », le programme répond à des besoins et métiers précis et favorise ainsi une meilleure intégration professionnelle des étudiants.

4.2 Organisation interne et gestion de la qualité

4.2.1 Les processus, les compétences et les responsabilités

Les processus, les compétences et les responsabilités sont clairement déterminés et il existe un responsable de l'assurance qualité aidé par un comité multifonctionnel. Les rôles et responsabilités sont communiqués à toutes les personnes concernées sur la base des documents ci-dessous :

- Organigramme, fiches de poste, règlement intérieur des étudiants et enseignants, décisions de nomination, procès-verbaux du comité scientifique ;
- Fiches d'évaluation des étudiants et des enseignants ainsi que les relevés d'absence.

4.2.2 La place du personnel d'enseignement et/ou de recherche dans le processus décisionnel

Le personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER) est constitué en majorité de professeurs vacataires, qui occupent des postes de cadres en entreprises dans les domaines enseignés. On note cependant une faiblesse des poursuites académiques de niveau doctoral au sein des professeurs permanents malgré l'encadrement par un professeur agrégé de l'université Cheikh Anta DIOP. Des engagements plus fermes et des progrès devront être réalisés dans ce domaine.

Les syllabi des cours sont disponibles et sont soumis aux enseignants pour discussion en vue d'une mise à niveau éventuelle.

4.2.3 Le programme d'études et l'assurance qualité.

Un livret de suivi de l'exécution des cours est mis en place et permet de veiller à la progression et au contenu du programme délivré.

Ces informations consignées dans le livret permettent aussi de veiller à ce que les évaluations soient basées sur les compétences acquises.

4.3 Curricula et méthodes didactiques

4.3.1 Le programme d'étude et la mise en œuvre du système LMD

Le programme d'études dispose d'une maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

AFI a développé un programme de Management des Affaires Internationales (MAI) organisé selon le système LMD en utilisant un référentiel de programme international mis en place par la Fédération Européenne des Ecoles de Management. Le programme est organisé en unités d'enseignement regroupant des pôles de compétences. Ce programme international est conforme aux directives globales du LMD au sein des états de l'UEMOA, au titre :

- de la configuration du rapport pédagogique : volume horaire décomposé en cours, TD et Travail Personnel ;
- de la créditation des matières et des UE selon l'importance des matières au regard des compétences recherchées pour les métiers visés et de la charge globale de travail.

Le programme recèle beaucoup de points forts mais pourrait aussi être amélioré par l'intégration ou le renforcement de pôles de compétences qui seront énumérés ci-dessous dans les rubriques prévues à cet effet.

4.3.2 Le programme d'études et le marché du travail.

Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline, il permet de bien préparer l'étudiant à l'intégration réussie dans le marché du travail. Cependant, il gagnerait à être renforcé sur le plan scientifique par l'intégration de certaines connaissances nouvelles liées aux technologies de l'information (logiciels métiers) et aux mathématiques appliquées à la gestion (modèles d'optimisation des programmes de transport etc.)

Les stages constituent une part importante dans la formation des étudiants. Les étudiants interviewés ont fait souvent jusqu'à deux stages alors même qu'ils n'ont pas encore terminé leur formation. L'aide de l'école s'avère importante dans ce domaine et gagnerait à être intensifiée par le développement plus systématique de Partenariats avec les entreprises utilisatrices qui pourraient être sollicitées pour parrainer le programme de formation et prendre des stagiaires en alternance.

4.3.3 Les conditions d'obtention des attestations et diplômes

Les conditions d'obtention des attestations et diplômes académiques sont règlementées et publiées.

Le manuel de procédures et le règlement intérieur sont remis et affichés. Les procès-verbaux de délibération des examens et contrôles de connaissance sont établis régulièrement.

4.3.4 Le taux de réussite des étudiants.

Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant.

Il pourrait être amélioré par des cours de renforcement pour les étudiants en difficultés.

4.4 Personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER)

4.4.1 La qualité de l'enseignement

L'enseignement est dispensé par un corps enseignant vacataire compétent du point de vue expérience pratique mais le corps professoral permanent gagnerait à être renforcé au plan scientifique et académique.

Nous avons pu constater un bon climat de travail et une politique de motivation visant à pousser les enseignants permanents à poursuivre des études doctorales pour accompagner la transformation de l'AFI à être une véritable université dans un futur proche.

4.4.2 La répartition du volume horaire

La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Les professeurs permanents font cependant beaucoup de travail administratif et didactiques ce qui peut constituer un frein à leurs poursuites académiques.

4.4.3 La mobilité du PER

La mobilité du PER est possible mais gagnerait à être soutenue et organisée notamment dans le cadre des conventions de supervision par les professeurs de l'UCAD membres du comité d'orientation scientifique de l'établissement.

4.5 Etudiants

4.5.1 Les conditions d'admission

Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

L'admission se fait sur la base du baccalauréat ou tout autre diplôme équivalent.

4. 5.2 L'égalité des chances entre hommes et femmes

L'égalité des chances d'accès au programme entre hommes et femmes est garantie et réalisée. L'examen des demandes d'inscription s'effectue sur dossier sans distinction de sexe. Les cours et les évaluations sont ouverts à tous.

4.5.3 La mobilité des étudiant(e)s

La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis dans le cadre de la FEDE et par l'organisation d'examen de certification internationaux au sein de l'AFI.

4.5.4 L'encadrement des étudiant(e)s.

L'encadrement des étudiant(e)s est adéquat. Il existe un service d'accueil et d'information des étudiants. En plus, la désignation d'un professeur principal pour faciliter les rapports entre les enseignants et les étudiants est essentielle.

Les administrateurs de programme donnent des conseils d'orientation et la Cellule Qualité recueille l'avis des étudiants pour améliorer la qualité de service.

4. 5.5 Le programme et l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail. Des conventions de stages sont établies avec les entreprises partenaires. L'institution communique aux étudiants les appels à candidature publiés dans la presse pour qu'ils y participent et procède aussi au recrutement d'anciens étudiants.

4. 6 Dotation en équipement et en locaux

4. 6.1. Le programme d'études et ressources à long terme.

Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme. Il existe bien un établissement principal à la zone B et une grande villa au Point E servant à l'accueil des nouveaux bacheliers.

Des efforts importants restent à faire dans la mise à dispositions de nouveaux locaux aussi bien pour l'enseignement que pour l'hébergement des étudiants, notamment ceux venant de l'étranger.

Il serait donc utile de les envisager prochainement pour soutenir le plan de développement ambitieux de l'AFI-UE.

5. Points forts du programme

- 1) Un programme moderne, conforme aux standards internationaux et bien adapté aux besoins du marché de l'emploi ;
- 2) Un suivi effectif de la programmation des cours et de l'assiduité des étudiants par une administration de veille et une cellule de qualité interne ;
- 3) L'existence d'un manuel de procédures pédagogiques et d'un règlement intérieur « règles de vie » bien diffusé par affichage dans plusieurs salles de cours et espaces communs ;
- 4) Le corps professoral est constitué en majorité de professeurs vacataires très au fait de leur métier et qui aident l'établissement à être connecté au marché du travail ;
- 5) Les locaux sont bien aérés, bien éclairés et bien entretenus

6. Points faibles du programme

- 1) Les enseignants n'ont souvent pas de diplômes académiques au-delà du Master 2 et n'ont pas encore bien tiré parti de l'encadrement du Professeur de l'UCAD responsable du comité d'orientation scientifique, pour poursuivre un parcours doctoral dans les sciences de gestion ou dans les disciplines connexes.
- 2) Il n'y a pas de preuves de traitement régulier et automatisé des évaluations des professeurs faites par les étudiants et donc il ne peut pas y avoir de source d'information fiable pour l'amélioration de la qualité des enseignants
- 3) Les locaux sont à améliorer sur le plan sécurité et de la capacité d'accueil, notamment pour le cas où l'effectif des étudiants venait à augmenter significativement.

7. Appréciations générales

L'établissement a un bon potentiel de développement futur et d'amélioration de la qualité, du fait de la base relativement solide de son encadrement pédagogique, de la clarté de la vision de son fondateur et de ses associés et de la bonne motivation du personnel.

L'entreprise est à l'écoute de ses étudiants « clients » et cherche à apporter des solutions à leurs problèmes en anticipant sur leurs besoins.

8. Recommandations à l'établissement

Nous recommanderons cependant à l'établissement de :

- 1) Renforcer le contenu pédagogique de ce programme en y **incluant la conception, la gestion et l'évaluation des projets qui est devenue une compétence managériale transversale et faisant recours aux TIC.**

- 2) **Se doter d'un laboratoire de langues**, compte tenu des volumes horaires faibles en langues vivantes.
- 3) **Renforcer le programme en mathématiques appliquées et en Informatique** compte tenu de ses aspects couvrant la logistique et le transport international, pour mieux préparer ses étudiants à maîtriser ces spécialisations
- 4) **Poursuivre le plan d'amélioration des locaux** en termes de capacité d'accueil et de sécurité

9. Recommandations à l'ANAQ-SUP

Résultat de l'évaluation : Proposition à l'accréditation sans condition